

*Il y a quelque chose de plus fort que la mort,  
c'est la présence des absents dans la mémoire des vivants.  
(Jean D'Ormesson)*

**Monsieur**  
**Michel PRÉAUX**  
Epoux de Madame Colette ANTOINE

Né à Bastogne le 2 septembre 1942 et décédé à Bomal-sur-Ourthe le 30 mai 2019.

Vous en font part :

Colette ANTOINE,

*son épouse ;*

Eric PRÉAUX,

*son fils ;*

Robert et Gilda HENROTIN-LEJEUNE,

*ses beaux-parents ;*

Son frère (†), ses sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, neveux, nièces,  
cousins, cousines, son filleul ;

Nelly et Jacques ;

Les familles PRÉAUX-ANTOINE et apparentées.

La cérémonie laïque sera célébrée à son domicile,  
**le mercredi 5 juin 2019 à 10 heures 30.**

**Le jour des funérailles, réunion au domicile.**

**Michel repose à son domicile, 4A, rue de Tohogne, 6941 Bomal-sur-Ourthe,  
où les visites ont lieu à partir de dimanche de 16 heures 30 à 18 heures 30.**

Vos condoléances sur :  
[www.centrefuneraire-laffut-heerwegh.be](http://www.centrefuneraire-laffut-heerwegh.be)

Le présent avis tient lieu de lettre de faire-part.